

Les évolutions démographiques et socio-économiques

Sylvie Fanchette (IRD)

Le Vietnam est un pays très densément peuplé. Les concentrations sont particulièrement fortes dans les deltas (jusqu'à 1 000 habitants au km² dans le delta du fleuve Rouge), en contraste avec les zones de montagnes (où la densité peut descendre jusqu'à 50 habitants au km²). Après une période de contrôle autoritaire des naissances, le pays est entré dans une phase de transition démographique avec un taux de croissance de sa population de 1,7 % par an.

Le taux d'urbanisation relativement faible (23,5 %) s'accroît de façon significative (la population urbaine augmente de 3,5 % par an). L'exode rural, d'abord freiné par des mesures autoritaires, est maintenant abordé par diverses politiques : colonisation (souvent encore dirigée) des fronts pionniers vers le sud et les hauts plateaux centraux ; diversification économique, notamment par le développement industriel ; urbanisation du milieu rural, avec le développement de centres urbains secondaires dans les campagnes.

Si les conditions socio-économiques de l'ensemble de la population semblent s'être améliorées – augmentation des revenus, réduction de la malnutrition –, les inégalités se sont cependant creusées.

Deux défis se posent actuellement au gouvernement vietnamien : équilibrer l'occupation géographique du territoire et distribuer équitablement les fruits de la croissance économique.

1. Une population inégalement répartie

Avec une population de 76,3 millions d'habitants en 1999 – estimée à 79,7 millions en 2002 –, le Vietnam est le pays de la région le plus peuplé excepté Singapour. La population est très inégalement répartie sur une superficie de 330 900 km². Le delta du fleuve Rouge et celui du Mékong, greniers à riz du pays, concentrent 57 % de la population sur 18 % de la superficie. Ainsi, alors que les densités de population dans les hautes terres sont faibles – de l'ordre de 50 hab./km² dans les Hauts plateaux du Centre –, elles atteignent 400 hab./km² dans les plaines du sud (delta du fleuve Mékong) et plus de 1 000 hab./km² dans celles du nord (delta du fleuve Rouge).

Au nord, ces différences marquées s'expliquent par une occupation humaine ancienne et par le regroupement de la population en localités denses et structurées sur le plan socio-politique. Le système de production et d'encadrement des populations pour réaliser les travaux hydrauliques à grande échelle que nécessitait la mise en valeur des deltas a été emprunté à la Chine. Sur le plan agricole, il est caractérisé par la prédominance des productions végétales sur les productions animales. Trait marquant de l'aménagement de l'espace rural par la civilisation chinoise, l'endiguement, dont l'entretien conditionne le maintien d'un système menacé par les inondations, nécessitait une discipline collective minimale. La monoculture du riz et des techniques agricoles performantes et très utilisatrices de

main-d'œuvre ont permis l'installation de densités rurales élevées (Lacoste Y., 1988).

Le delta du Mékong est beaucoup moins peuplé, du fait de son histoire récente et de sa configuration spécifique. Occupé progressivement par les Kinhs depuis le XVII^e siècle, le front pionnier a avancé au fur et à mesure de l'arrivée des migrants originaires du nord du pays sur les espaces les moins menacés par les inondations. Ce delta a constitué une réserve foncière pour les plaines surpeuplées du nord et du centre. Les risques moindres d'inondation ont favorisé un habitat plus dispersé et des villages plus aérés et ouverts que ceux des plaines du nord (Langlet-Quach Thanh Tam, 2000, p. 187). Les deltas ont été progressivement occupés par des peuples encadrés par des systèmes politiques de plus en plus structurés, ce qui s'est traduit par une homogénéisation du peuplement. Au Vietnam, les Kinhs forment l'essentiel de la population, celle des plaines, et le fondement même de l'Etat. Cette homogénéisation s'est traduite par un contraste démographique et social marqué entre les plaines et les montagnes qui les entourent (Lacoste Y., 1988). Par exemple, les populations des plaines ont répondu aux politiques volontaristes de limitation des naissances de leur gouvernement, alors que les populations minoritaires des zones de montagne continuaient à maintenir un taux élevé de fertilité (voir encadré 8).

L'opposition entre plaines et hautes terres demeure le trait dominant de l'occupation du territoire vietnamien et ce, malgré les efforts du gouvernement pour redistribuer la population par des migrations et les mouvements migratoires spontanés, des plaines vers la montagne, du nord vers le sud et de l'est vers l'ouest.

2. Un pays en transition démographique

Depuis la fin des années 80, le taux annuel de croissance démographique s'est fortement ralenti : il s'élevait à 2,1 % entre les recensements de 1979 et de 1989 ; il atteint 1,7 % entre ceux de 1989 et de 1999.

Cette situation illustre la fin de la transition démographique, commencée au début des années 50, qui se caractérise aujourd'hui par un accroissement naturel lent de la population

résultant d'une fécondité et d'une mortalité faibles (Hoang Xuyen, 2000).

Conséquence d'une natalité passée élevée, la population vietnamienne est jeune, même si elle commence à vieillir (Hoang Xuyen, 2000).

Ainsi, en 2000, 54 % des Vietnamiens ont moins de 25 ans, ce qui a de profondes implications culturelles. En effet, comme le note P. Gubry, en 2000, 62 % de la population n'avaient pas connu la guerre ou n'en ont pas de souvenirs précis (ils avaient moins de 5 ans en 1975) ; et 40 % n'ont pas connu l'économie totalement planifiée ou n'en ont pas de souvenirs précis (ils avaient moins de 5 ans en 1986, date d'adoption de la politique du Renouveau ou Doi moi), (Gubry P., 2000).

Les conséquences sont également économiques : la population active croît de 3 % par an. Ce sont ainsi 1,4 million de jeunes qui se présentent sur le marché du travail chaque année. Il s'agit d'une main-d'œuvre instruite (en 2001, 93 % de la population adulte est alphabétisée, alors qu'en 1945, 90 % de la population était illettrée) (CNSSH, 2002).

3. Une population en voie d'urbanisation

L'évolution récente de la population vietnamienne est marquée par l'augmentation de la part de la population urbaine. De 1960 à 1989, la population urbaine s'est maintenue à 20 % de la population totale, du fait du contrôle politique étroit des déplacements. De 1989 à 1999, la croissance annuelle de la population urbaine a été de 3,6 %, alors que celle de la population rurale n'a atteint que 1,2 %. En 1999, la population urbaine représente 23,5 % de la population totale.

Les projections prévoient une accélération de l'urbanisation. Pour la période 1998-2020, la population urbaine devrait augmenter de 3,8 % par an et la population rurale de 0,1 %. En 2020, la population urbaine devrait atteindre 39,5 % de la population totale (Cour J.-M., 2001). Ces taux restent cependant modestes en comparaison de ceux des pays de la région : 36,4 % en moyenne en Asie du Sud-Est, 58 % environ pour les Philippines et la Malaisie (2000). En 1980, le taux d'urbanisation de la Chine et du Vietnam était de 20 % ; 20 ans plus tard, il atteint 31,6 % en Chine (2000) et seulement 23,5 % au Vietnam (1999).

Les villes se regroupent dans les deux deltas et le long du littoral du centre. A la tête de la hiérarchie administrative figurent deux métropoles, Hanoi, au nord, et Ho Chi Minh-ville, au sud.

La politique du Renouveau, adoptée en 1986, visait à faciliter, dans une économie jusque-là planifiée, l'émergence d'une économie de marché. Les diverses réformes entreprises ont permis la constitution d'un embryon de marché du travail dans les grandes villes, tout en accordant davantage de liberté aux travailleurs migrants. A Hanoi, le relâchement du contrôle des certificats de résidence a relancé la croissance démographique (4,6 % par an entre 1989 et 1999). Cette croissance se caractérise par une forte immigration (22 000 personnes par an en moyenne), mais reste modérée, la transition démographique y étant plus avancée (Dang Xuan Duong et Le Hong Ke, 2000). De 1979 à 1990, selon les statistiques du Planning familial, le taux d'accroissement naturel a fortement baissé passant de 2,3 % à 1,4 % par an, en raison du recul de l'âge du mariage et de la généralisation des familles nucléaires. Depuis 1990, ce taux se maintient à 1,3 % par an et reste le plus faible du pays (Regards & VTGEO, 2002, p. 75).

L'attrait relativement récent des grandes villes, et particulièrement de Ho Chi Minh-ville, est confirmé par les résultats du recensement de la population de 1999 : en 1994, 9,3 % de la popu-

lation de la province de Ho Chi Minh-ville et 8 % de celle de Hanoi résidaient dans une autre province (voir encadré 5).

Si le recensement de 1999 fait état d'un exode significatif vers Hanoi et Ho Chi Minh-ville, les petites villes et certaines agglomérations industrielles ont accaparé une part de cet exode. La croissance démographique la plus forte s'observe dans les villes et provinces qui présentent un attrait économique et qui sont relativement urbanisées. La province de Hanoi a ainsi vu sa population augmenter de 2,7 % par an entre 1989 et 1999. Mais c'est surtout dans les provinces du sud-est que la population a crû : 2,3 % par an pour la population de la province de Ho Chi Minh-ville (dont les citadins sont passés de 2,7 à 4,2 millions d'habitants, soit un taux de croissance moyen annuel de 4,5 %) ; 4,3 % pour la population de la province de Lam Dong (population urbaine à 38,7 %) ; 4 % à Binh Phuoc (population urbaine à 15,2 % seulement) ; 3,3 % à Binh Duong (population urbaine à 32,6 %) ; 3,1 % à Ba Ria-Vung Tau (population urbaine à 41,6 %). Les provinces proches de la capitale économique profitent davantage de la croissance démographique que Ho Chi Minh-ville.

La population urbaine du Vietnam est donc assez équilibrée : un tiers dans les deux métropoles, un autre dans les villes moyennes (50 à 400 000 habitants), un tiers dans les petites villes (moins de 50 000 habitants). Cette répartition

Encadré 5. La ville, pôle d'attraction pour la recherche d'emploi

Si la politique du Doi moi a permis d'augmenter considérablement la productivité agricole et les revenus des agriculteurs, la part des secteurs agricole, sylvicole et forestier dans l'emploi total a diminué de 72,6 % en 1991 à 61,3 % en 2000.

Alors que les mesures visant à créer des emplois non agricoles à la campagne ont rencontré peu de succès, la ville constitue un pôle d'attraction.

Les nouveaux emplois (8 421 000 entre 1991 et 1999) ont été essentiellement créés par le secteur privé – entreprises familiales, petites et moyennes entreprises –, dans l'industrie et la construction (13,6 % des emplois en 1991 ; 16,7 % en 2000), ainsi que dans le secteur tertiaire (13,8 % et 22 %) (CNSSH, 2002).

De plus, la rémunération horaire moyenne en milieu urbain est près du double de celle en milieu rural (rapport de 1,7 en 1998 ; Houghton D., Houghton J. et al., 2001).

Les possibilités d'emploi, ainsi que de meilleures conditions d'étude, constituent un facteur majeur d'attraction des ruraux vers les centres urbains, comme le montre une enquête réalisée auprès des migrants d'Ho Chi Minh-ville (Gubry P., Vu Thi Hong et al., 2002). Le niveau très faible d'analphabétisme (9 % de la population) permet aux ruraux d'occuper des emplois non agricoles, notamment en ville. Cette même étude montre que 75 % des immigrants de Ho Chi Minh-ville sont satisfaits de leur migration et que les principaux inconvénients de la vie à Ho Chi Minh-ville concernent la qualité de l'environnement, puis le coût de la vie.

Cet attrait pour la ville se traduit également par des mouvements pendulaires journaliers et saisonniers : environ 13 % la main-d'œuvre rurale du delta du fleuve Rouge travaillent en ville (Dao The Tuan & Le Thi Chau Dung, 2000).

harmonieuse est un formidable atout, car elle permet de bien articuler les villes et les campagnes et elle limite les flux migratoires vers les villes moyennes et grandes.

4. Stratégies politiques face à l'urbanisation

Pendant la période collectiviste, le développement des villes, lieu du pouvoir politique, mais aussi de la dissidence, a été freiné. Aux yeux des dirigeants communistes vietnamiens, la ville avait été le terreau de l'impérialisme américain, au sud, et du colonialisme français, au nord.

Pendant trente ans, les grandes villes, et surtout Hanoi, ont vu leur extension bloquée. Le gouvernement a pris des mesures de contrôle de l'immigration en imposant des cartes de résidence indispensables pour obtenir des bons de ravitaillement. Par ailleurs, les bombardements massifs perpétrés par l'armée américaine sur Hanoi de 1966 à 1972 ont poussé de nombreux citadins à se réfugier à la campagne. En 1971, le taux d'urbanisation du nord ne dépassait pas 10 %. Dans le sud, c'est le mouvement inverse qui s'est produit. Pendant la guerre, les paysans ont fui les campagnes pour rejoindre Saigon – en 1975, la population urbaine représentait 40 % de la population du Sud-Vietnam (Le Van Thanh, 2000, pp. 222-223). Depuis, le taux d'urbanisation

a baissé – 26 % en 1979 (Le Thi Huong, 2000, p. 268) –, en raison du départ des réfugiés vers leur village d'origine, vers les nouvelles zones économiques et à l'étranger (*boat people*).

Le pouvoir révolutionnaire avait mis en œuvre une stratégie volontariste de « dissémination urbaine » : développement d'une centaine de villes moyennes et petites en interaction avec l'industrie et l'agriculture collectivisée. Depuis 1988, parallèlement à la décollectivisation rurale, cette politique a été remise en cause, voire abandonnée (Nguyen Duc Nhuan, 1997).

Depuis les années 80, exploitant la forte croissance agricole créée par la nouvelle politique économique, les grandes villes vietnamiennes se redéploient pour attirer les investissements tant étrangers que nationaux. Désormais, elles sont considérées comme de puissantes locomotives de l'industrialisation et de la modernisation accélérée du pays entier (voir encadré 6).

Si la croissance urbaine est désormais perçue comme un élément moteur du développement économique, le processus de métropolisation risque de renforcer les inégalités territoriales – entre plaine et montagne, centre et périphérie, ville et campagne –, que le pouvoir communiste avait justement tenté d'enrayer dans les années 70. La concentration des flux de capitaux étrangers et publics dans les grandes villes a commencé à distendre le maillage territorial,

Encadré 6. La politique des corridors de développement

Depuis 1990, la politique d'aménagement du territoire, dite « politique des corridors de développement », vise à renforcer le pouvoir des trois métropoles raccordées au grand espace économique régional du Pacifique grâce à leur accès maritime : au nord, le triangle Hanoi/Quang Ninh/Halong ; au sud, le grand losange Ho Chi Minh-ville/Bien Hoa/Donghai/Vungtau ; au centre, l'axe Quynhon/Danang/Hue. Il est prévu que la superficie des terrains urbanisés soit multipliée par 7,5 d'ici 2020. Le degré d'urbanisation du delta du fleuve Rouge devrait passer de 21 % en 1998 à 40 % en 2020 et celui du delta du Mékong de 17 à 32 %. Le schéma directeur de 1998 prévoit un large développement de la nouvelle zone urbaine de Hanoi qui accueillerait 4,5 à 5 millions d'habitants à l'horizon 2020 – en 1999, on compte 1,5 million d'urbains parmi les 2,67 millions d'habitants de la province (Regards & VTGEO, 2002, p. 257).

La stratégie retenue est imposée par la vétusté des infrastructures qui ont souffert d'une trentaine d'années de guerre ininterrompue et qui, dans la moitié septentrionale du pays, doivent être entièrement reconstruites. « Cette stratégie comporte cependant bien des risques de création d'isolats déconnectés d'une organisation régionale, d'inégalités sociales et économiques, à l'intérieur de chaque région comme avec les régions avoisinantes, de destruction du patrimoine écologique et architectural en raison d'une trop forte concentration d'activités dans des périmètres réduits » (Le Bris E. et Taillard C., 1998).

Le montant des investissements étrangers dans les trois régions métropolitaines, qui en accaparent 85 %, est élevé entre 1988-1998 et à l'origine d'une croissance économique annuelle de l'ordre de 8 à 9 % pour la métropole du nord et de 12 % pour celle du sud, entraînant une croissance annuelle de 7 % du PNB pour l'ensemble du pays.

laissant les villes moyennes à l'écart du développement économique (Ambassade de France au Vietnam, 2002). En 2020, selon les estimations, les régions métropolitaines des deux capitales concentreront 37 % de la population urbaine, contre 31 % en 1998.

Ces grandes villes qui avaient été construites à l'abri des inondations sur les terres les plus élevées, devront s'étendre sur leurs marges surbaissées, dont le remblaiement, coûteux, reporte les risques d'inondations dans les parties les plus basses. A Ho Chi Minh-ville, les schémas directeurs de 1993 et 1998 planifient d'étendre la ville sur la rive gauche de la rivière Saigon, dans un site proche du centre, mais situé dans un méandre de la rivière sillonné d'arroyos. Ainsi, ces futurs quartiers urbains se trouveront dans des

zones partiellement inondables pendant les marées hautes, qui peuvent atteindre 1,5 mètre. Le remblaiement des parcelles destinées à la construction, effectué de façon anarchique, risque d'accroître le niveau d'eau en cas d'inondation autour des habitations localisées dans les contrebas (projet Asia Urbs VNM 003).

En réponse à cette politique, certains spécialistes estiment qu'il serait préférable de favoriser le développement d'un réseau d'une vingtaine de villes moyennes, bien réparties sur le territoire. Ces villes moyennes, chefs-lieux de provinces, dynamiseraient mieux le développement agricole et la modernisation des campagnes environnantes. En effet, elles offriraient des marchés pour les produits alimentaires, des lieux de transformation pour les produits agricoles, des centres

Encadré 7. Quel rôle pour les villes moyennes ?

Certains auteurs s'interrogent sur le poids et le rôle donné aux villes moyennes dans le développement régional, alors que le pays est entré dans une phase de transition socio-économique sans que les structures administratives et politiques n'aient, pour le moment, été bouleversées (Weissberg D., 1999, p. 67). En effet, l'héritage de longues années de planification centralisée a réduit le rôle des villes dans la structuration de l'espace. Et la politique d'aménagement du territoire menée risque de ne pas donner aux villes les moyens d'agir comme des pôles de développement intermédiaires et de limiter les migrations vers les trois « corridors ».

Le Vietnam possède un réseau d'une quinzaine de villes de plus de 100 000 habitants qui sont des pôles de développement en puissance. Cependant, le système hiérarchique urbain privilégie les rapports avec le pouvoir au détriment des relations avec l'environnement immédiat, ce qui empêche la constitution de réseaux urbains fondés sur des complémentarités de fonctions entre villes voisines (Taillard C., 1995, p. 202). En effet, les villes sont classées selon une hiérarchie de statuts se traduisant par l'étendue des pouvoirs délégués par l'Etat et la nature des organismes de tutelle (ministère de l'intérieur, province ou district). Cela induit une dépendance des provinces à l'égard du gouvernement central, à l'origine de tractations, d'arbitrages et de redéfinitions des quotas de redistribution des ressources fiscales, qui, dans un premier temps, sont gérées à l'échelon national. Les prérogatives des provinces sont importantes, mais insuffisantes pour contrôler et impulser un développement économique à la hauteur de leurs ambitions. Il n'en demeure pas moins que les districts et encore plus les communes occupent une position d'exécutant. Depuis 1995, les districts sont

devenus de simples unités de collecte des impôts et de « dépense » du gouvernement provincial, et ne disposent d'aucun pouvoir pour gérer leur budget. En revanche, bien qu'elles ne maîtrisent pas les revenus fiscaux, les communes ont obtenu un regain de pouvoir politique et social. L'Etat permet que les traditions locales soient réactivées et donne davantage de pouvoir aux autorités locales (Porter D. J., 1995).

Pour créer un réseau urbain hiérarchisé, dont chaque échelon serait doté de prérogatives complémentaires, il faudrait que les villes sortent de la tutelle provinciale et que soit contrecarré le processus de métropolisation impulsé par Hanoi et Ho Chi Minh-ville, qui a des incidences migratoires fortes (Durand F.B. & Le Van Anh, 1996). En leur donnant davantage d'autonomie financière et administrative, en plus de leurs prérogatives en matière d'aménagement urbain et de gestion, ces villes pourront jouer un rôle moteur dans le développement agricole et industriel de leur hinterland et absorber une partie de la main-d'œuvre sous-employée des zones rurales. Le Doi moi pourrait ainsi faire évoluer la fonction des villes, jusqu'ici principalement administrative, vers le développement économique (Durand F.B. et Le Van Anh, 1996). A l'heure de la libéralisation économique et de l'ouverture des marchés, il est probable que les villes petites et moyennes entreront en concurrence pour capter les investissements nationaux et étrangers et se différencieront. De plus, si la métropolisation autour de la ville de Hanoi ne s'effectue pas au détriment des villes secondaires, l'impact de celles-ci sur le développement des zones rurales ira croissant, notamment en raison de l'augmentation des marchés de consommation urbains et des migrations.

de diffusion des innovations techniques agricoles, de production et d'échange des intrants pour l'agriculture. Elles absorberaient la main-d'œuvre rurale excédentaire dans les industries agro-alimentaires, en utilisant des technologies modernes appropriées, intensives en main-d'œuvre, moins énergivores et polluantes que les petites industries rurales actuelles. De plus, les transferts de revenus ruraux vers ces villes et des revenus urbains vers les campagnes sont plus faciles. Les villes moyennes sont donc un milieu favorable à la constitution d'une couche d'entrepreneurs dynamiques (Nguyen Duc Nhuan, 1992) (voir encadré 7).

5. Les tentatives de rééquilibrage démographique

5.1. De fortes disparités démographiques

Le delta du Mékong et celui du fleuve Rouge restent les deux régions les plus peuplées du pays, avec respectivement 16,1 millions et 14,8 millions d'habitants en 1999. La pression démographique dans ces zones est d'ailleurs une préoccupation majeure des politiques actuelles.

Toutefois, l'augmentation annuelle de leur population n'est pas très forte : 1,1 % pour le premier et 1,4 % pour le second. En revanche, ces taux atteignent 2,6 % dans le Sud-Est et 4,9 % dans les Hauts plateaux du Centre entre les deux derniers recensements (1989 et 1999). Ces taux s'expliquent davantage par la fécondité élevée des ethnies minoritaires qui les peuplent qu'à une immigration massive (voir encadré 8).

5.2. Emigration des campagnes trop peuplées vers les fronts pionniers

En 1975, ont été mises en place les NZE (nouvelles zones économiques) dans les provinces du sud, principalement les provinces des Hauts plateaux du Centre, les zones de plantation d'hévéas du sud-est et le delta du Mékong (Gendreau F., Do Tien Dung et Pham Do Nhat Tan, 2000, p. 198).

L'objectif était de réduire les disparités de densité de population en transférant la main-d'œuvre excédentaire des zones surpeuplées du delta du fleuve Rouge vers les zones peu peuplées et dotées de potentialités agricoles et industrielles. On estimait par exemple que 2 à 2,5 millions d'hectares supplémentaires pouvaient être mis en valeur dans le delta du Mékong. Des migrations massives vers le sud et les NZE ont été organisées.

Entre 1976 à 2000, environ 5 millions de personnes ont été déplacées vers les nouvelles zones économiques. Entre 1976 et 1997, selon la direction de la migration et de l'édification des NZE, 726 000 personnes auraient quitté le delta du fleuve Rouge, qui en compte 14 millions à la fin des années 1990. Les provinces de Thai Binh, Ha Nam et Ninh Binh auraient été le plus touchées (Gendreau F., Do Tien Dung et Pham Do Nhat Tan, 2000).

Ces migrations étaient mal organisées, les moyens étaient réduits et les infrastructures d'accueil peu développées. Ainsi, une part très importante des migrants (entre 20 et 50 % selon les estimations) a quitté les NZE pour se rendre dans les villes du sud ou revenir clandestinement dans leur localité d'origine.

Encadré 8. La diversité démographique des provinces

L'analyse de la situation démographique permet de distinguer plusieurs types de provinces :

- les provinces où la fécondité est élevée et où l'immigration est forte. L'accroissement démographique y est le plus fort. C'est le cas des Hauts plateaux du Centre. En 1997, l'indice synthétique de fécondité – 4,3 enfants par femme – est le plus élevé du pays ;
- les provinces où le niveau de fécondité est faible et l'immigration

forte. L'accroissement démographique y est moins soutenu que ci-dessus. C'est le cas des plaines du Sud-Est. L'indice synthétique de fécondité y est le plus faible du Vietnam : 1,9 enfant par femme en moyenne ;

les provinces où la fécondité est élevée et l'immigration faible. C'est le cas des montagnes du nord. L'indice synthétique de fécondité s'élève à 3,1 enfants par femme en 1997.

Source : d'après une note rédigée par Scomet C., maître de conférence à l'université d'Aix-en-Provence, dans le cadre d'un appel d'offre CORUS intitulé « Développement du réseau des villes intermédiaires et émergence de pôles économiques ruraux dans l'espace très peuplé du delta du fleuve Rouge dans le contexte vietnamien du Renouveau (Doi moi), de la métropolisation et de l'intégration régionale ».

De plus, ces déplacements ont contribué à la déforestation et aggravent les risques de déséquilibre écologique des zones d'immigration – plus d'un million d'hectares y ont été mis en culture (Gubry P., 2000, p. 445).

5.3. Industrialisation, diversification et urbanisation en milieu rural

Depuis le Doi moi, la mobilité des personnes, la libéralisation du commerce et la relance de l'artisanat local privé ont réactivé les rapports entre les villes et les campagnes. En témoigne le montant élevé des revenus monétaires acquis en dehors des communes de résidence, significatif de l'élargissement de la sphère d'action des foyers ruraux vivant dans une région très peuplée. Les rapports ville-campagne se sont ainsi intensifiés.

Si les entreprises rurales sont financées aux deux tiers par des investissements d'origine urbaine, elles vendent leurs produits localement en raison du manque de moyens de transport. En effet, les bassins de consommation sont localisés et fragmentés. Les marchés urbains ne pourront pas se développer si les localités environnantes ne sont pas connectées par des réseaux routiers accessibles en saison des pluies (Porter D. J., 1995). L'aptitude à accaparer des rentes à l'extérieur des villages n'est donc pas à la portée de tous. Dans le contexte de libéralisation économique et d'émergence de marchés de consommation de produits frais et diversifiés, la proximité des villes et des axes de communication peut intensifier la diversification économique et agricole des exploitations villageoises.

L'essor du commerce privé a valorisé la rente de situation à proximité des routes les plus fréquentées. Les habitants du centre du village sont allés habiter près des axes routiers, accélérant le processus d'urbanisation linéaire le long des routes menant aux grandes agglomérations.

On peut faire l'hypothèse que le réseau assez dense des bourgades va se renforcer, car ces entités spatiales sont le lieu le plus actif des transformations socio-économiques en œuvre du fait de l'ouverture des marchés (stratification sociale, division du travail, développement des secteurs tertiaire et secondaire...). C'est dans ces bourgades que la campagne environnante s'appro-

visionne et que les paysans viennent écouler leurs produits.

La proximité des réseaux de transport, des marchés d'emploi et de consommation n'est pas le seul déterminant de l'importance des échanges. Selon Gironde C. (2001, p. 372), l'analyse des réseaux peut être une grille de lecture pour comprendre la complexité de l'évolution des systèmes d'activité et de leur distribution spatiale depuis le Renouveau. Des débouchés pour les cultures commerciales à la prolétarisation en ville, les spécialités des uns et les métiers des autres sont liés à leurs réseaux ou traduisent le cas échéant l'absence de réseaux. Cet auteur montre combien l'appartenance à un réseau de migration vers les hautes terres du nord du Vietnam peut favoriser le commerce transfrontalier avec la Chine, ou comment celle à des réseaux politiques ou professionnels pour les anciens membres des coopératives peut favoriser la diversification de l'agriculture et de l'économie et permettre d'accéder à des débouchés. « L'activité des réseaux s'est intensifiée avec le démantèlement des structures coopératives et étatiques, dont les anciens clients traitent directement avec les anciens villages » (Gironde C., 2001, p. 371).

Dans le delta du fleuve Rouge, les activités extra-agricoles les plus fréquentes sont l'artisanat, la transformation alimentaire et le commerce, notamment avec la Chine ou les provinces frontalières. Les métiers artisanaux traditionnels, naguère réprimés, renaissent et se propagent suivant les réseaux de localités et d'échanges matrimoniaux dans les quelque cinq cents villages artisanaux que compte le delta du fleuve Rouge. Les « villages de métier » permettent une meilleure utilisation de la main-d'œuvre locale, parfois experte en la matière depuis des générations. Mais beaucoup d'artisans doivent limiter leur production en raison de l'étroitesse du marché (Dao The Tuan, Molle F., 2000).

En l'absence de pouvoir politique et économique, les collectivités locales rencontrent de nombreux obstacles pour développer leur industrie, ou tout au moins leur artisanat. Ainsi, les cadres locaux, agents de l'Etat central, cherchent davantage à être reconnus par leur hiérarchie qu'à promouvoir le développement local. Seul

l'octroi de prérogatives nouvelles aux échelons administratifs de base, dans le cadre d'une décentralisation, pourrait être à même d'inverser cette tendance. Une réforme fiscale, donnant aux communes et aux districts le pouvoir de gérer la majeure partie des taxes qu'ils collectent, constituerait une incitation directe au développement économique local, et donc à l'élargissement de l'assiette sur laquelle reposent ces taxes (Bergeret P., 2002).

Conclusion : moins de pauvreté,
plus d'inégalités

La politique du Doi moi a permis d'améliorer considérablement la situation socio-économique des Vietnamiens. Les revenus annuels ont doublé par rapport au milieu des années 80, pour s'établir entre 265 et 400 dollars par habitant selon les sources (GSO, 2002 ; CNSSH, op. cit.). La pauvreté a diminué¹, le taux de pauvreté passant de 75 % au milieu des années 80 à 58 % en 1993 et 37 % en 1998 (CNSSH, op. cit.). Le taux de malnutrition des enfants de moins de 5 ans (calculé à partir du rapport taille/âge) a baissé de 56,5 % en 1990 à 36,5 % en 2000 (NIN, 2003).

Ces améliorations ne doivent cependant pas masquer la persistance de faiblesses.

Le Vietnam reste un pays très pauvre (114^e rang en termes de PIB/habitant sur 162 pays, et 104^e rang en termes d'IDH, en 1999, contre 150^e et 116^e rang sur 173 pays, en 1992, CNSSH, op. cit., p 45).

Non seulement les inégalités subsistent notamment entre les zones rurales et urbaines, avec 45 % de pauvres en milieu rural, contre 9 % en milieu urbain en 1998 (GSO, 2000), mais elles s'accroissent. Si, selon le rapport sur le développement humain au Vietnam (CNSSH, 2002), l'ensemble de la population a bénéficié des fruits de la croissance, la répartition est restée inégale

et les inégalités augmentent : en 1994, le revenu moyen par habitant des 20 % les plus riches de la province la plus riche est 25 fois supérieur à celui des 20 % les plus pauvres de la province la plus pauvre. En 1999, le rapport est de 1 à 50 (CNSSH, op. cit.).

Enfin, les améliorations récentes semblent connaître un ralentissement : après avoir diminué entre 1991 et 1996, le chômage urbain a de nouveau augmenté pour se situer à près de 7 % de la population active en 1999 (CNSSH, op. cit., p. 35). De même, la croissance annuelle du niveau de vie s'est ralentie de 8,8 % entre 1996 et 1999 à 6 % au premier semestre 2002.

La situation de certains foyers aurait récemment régressé. Par exemple, les habitants des Hauts plateaux du Centre auraient vu leur pouvoir d'achat baisser de 22 % entre 1999 et le premier semestre 2002, suite à la chute des cours du café. De même, dans les provinces déshéritées de Ninh Thuân et Binh Thuân, le pouvoir d'achat des habitants aurait régressé de 7,2 % pendant la même période (Courrier du Vietnam, 14/01/03). Ces évolutions peuvent être conjoncturelles, mais invitent à la prudence concernant la stabilité des changements globaux enregistrés.

L'amélioration des conditions de production dans les campagnes est un enjeu majeur pour assurer la pérennité des exploitations agricoles, notamment dans les zones de forte pression démographique, et pour réduire les inégalités entre villes et campagnes. Cela passe par la diversification des activités agricoles, l'intensification raisonnée des systèmes de culture et l'extension des superficies cultivées. La croissance actuelle du marché intérieur est un moteur potentiel qui suppose d'intensifier l'intégration au marché en s'adaptant aux évolutions de la demande en termes de quantité et de qualité... Ce point sera développé dans la suite du document.

¹ On qualifie de « pauvres » les foyers situés en dessous du seuil de pauvreté. Ce dernier est défini comme le niveau minimal de dépenses de consommation (alimentaire et non alimentaire) permettant de couvrir à la fois les dépenses pour acquérir une ration alimentaire couvrant les besoins minimaux caloriques et les dépenses non alimentaires de base (santé, éducation...). Ce seuil de pauvreté est évalué à un peu moins de 1 700 000 dongs par personne et par an en 1998, soit environ 110 dollars (GSO, 2000).

Malica

Markets and agriculture linkages
for cities of Asia

Marché alimentaire et développement agricole au Vietnam

Editeurs scientifiques :

Paule Moustier, Dao The Anh, Muriel Figuié



Novembre 2003

Markets and agriculture linkages for cities of Asia (MALICA)

Le consortium MALICA associe des instituts de recherche français et vietnamiens (le CIRAD : le centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement ; l'IOS : l'institut de sociologie du centre national des sciences sociales et humaines ; le RIFAV : l'institut de recherche sur les fruits et légumes ; le VASI : l'institut des sciences agronomiques du Vietnam ; l'université agricole de Hanoi ; l'université agricole et forestière de Ho Chi Minh Ville. L'objectif principal est de renforcer la capacité d'analyse des marchés alimentaires et des relations entre villes et campagnes des chercheurs, étudiants, cadres de l'administration, responsables de groupes privés. MALICA met au point des méthodes qui sont appliquées à des projets visant à adapter la production alimentaire locale et la demande du marché intérieur, en quantité et qualité : projet régional sur l'agriculture périurbaine (SUSPER), projet sur les comportements alimentaires et la perception des risques. Les mécanismes d'information et de concertation des acteurs de l'offre et de la demande sont considérés, en complément aux analyses classiques de l'efficacité technique et économique des filières à leurs différents stades.

Les méthodes d'analyse de la consommation et des filières sont appliquées à deux domaines de recherche prioritaires : l'élaboration de la qualité dans le secteur alimentaire ; la régulation des flux d'origine périurbaine, rurale et extérieure. Les principales activités réalisées concernent l'application de ces thématiques aux filières légumes, porc et maïs ainsi que l'analyse des marchés de gros.

Contact : malica@ipt.vn

Référence de citation : Moustier P., Dao The Anh, Figuié M., 2003.
Marché alimentaire et développement agricole au Vietnam.
Hanoi, MALICA (CIRAD - IOS - RIFAV - VASI), 108 p.

© 2003

Conception et impression

The logo for TNT Design features the letters 'TNT' in a large, bold, blue font. To the right of 'TNT', the word 'Design' is written in a smaller, blue, sans-serif font. Above the 'TNT' letters, there is a small, light blue rectangular box containing the text 'TNT Co. Ltd.' in a very small font.

tntdesignco@hotmail.com

Marché alimentaire et développement agricole au Vietnam

**Editeurs scientifiques :
Paule Moustier, Dao The Anh, Muriel Figuié**

Novembre 2003

Quelles sont les opportunités de création de richesses au Vietnam pour les populations pauvres des villes et des campagnes, en dehors des exportations ? Le marché intérieur représente le double en valeur des exportations agricoles, pourtant considérées comme la priorité pour le développement économique. Il connaît actuellement un fort développement, qui s'explique par la croissance démographique, l'urbanisation, et l'augmentation des revenus. L'alimentation se diversifie au profit de la viande, des fruits et légumes. La restauration de rue se développe. La qualité, visuelle, gustative et sanitaire, préoccupe de plus en plus les consommateurs.

La production vivrière locale a démontré sa capacité à répondre à la croissance de la demande en quantité, grâce à des politiques favorables. Cependant, l'offre vivrière est souvent instable en quantité (déficits et surplus périodiques) comme en qualité. Par ailleurs, les inégalités de revenus se creusent entre régions, et la main-d'œuvre, excédentaire en milieu rural, se redéploie difficilement dans d'autres secteurs (l'agro-alimentaire, par exemple, est toujours peu développé). En zone périurbaine, l'agriculture est très réceptive aux opportunités du marché, et elle est multifonctionnelle. Mais sa durabilité est menacée par la pression foncière et les pollutions d'origine agricole et non agricole.

L'organisation actuelle des filières, caractérisées par leur caractère concurrentiel et atomisé, est favorable à un faible coût final des produits. Mais faute de groupements de producteurs à vocation commerciale, de contrats entre producteurs et commerçants, et de systèmes d'information et de contrôle, la qualité et la régularité de l'approvisionnement ne sont pas garanties. Ainsi, les opportunités économiques du marché intérieur peuvent être accrues par un appui à l'information (technique et commerciale) et à l'organisation des acteurs des filières agricoles.



Contact : MALICA
19, Han Thuyen, Hanoi, Vietnam
Tel. : (84) 4 972 06 31
Fax : (84) 4 972 06 24
Courriel : malica@fpt.vn